

Ambassade du Danemark, Maroc – Checklist de visa pour tourisme



Cher Demandeur

Votre demande de visa ainsi que vos documents seront transférés à l'Ambassade du Danemark à Rabat et sera traité au Consulat General à Dubai dans les plus brefs délais.

Le Consulat accepte seulement les documents en Anglais ou en Danois. Les documents officiels doivent être légalisés avec apostille.

Les documents soumis en Français peuvent devoir être traduits par un traducteur agréé, ce qui peut retarder le traitement du dossier.
Tout document original transmis à l'appui d'une demande de visa ne pourra en aucun cas être restitué.

Nom du demandeur: _____

Liste des Documents à fournir	Type de document
	Formulaire à remplir sur ApplyVisa, imprimé et signé par le demandeur (www.applyvisa.um.dk)
	Reçu de paiement https://applyvisa.um.dk/
	Photo récente (moins de 6 mois) en couleur, format passeport (3.5cm / 4.5cm)
	Le passeport doit être valable au moins 3 mois après la fin de votre séjour. Le passeport doit contenir au moins 2 pages vierges.
	Copie des éventuelles tampons et visas antérieurs
	Programme de voyage (itinéraire, transport, etc.), raison du voyage ainsi que la durée de votre visite au pays Réservation des billets d'avion.
	Assurance de voyage maladie couvrant tout l'espace Schengen et toute la période du voyage, avec une couverture minimale de 30.000 € (y compris l'assistance médicale d'urgence et le rapatriement en cas de maladie, décès, évacuation en cas de pandémie, COVID-19 incl. etc)
	Preuve de séjour : réservation d'hôtel ou prise en charge de l'hôte tout au long du séjour
	Preuve d'attachement à votre pays (certificat de mariage, acte de naissance d'un enfant etc.)
	Dans le cas de mineur (< 18 ans) : • Si un mineur compte voyager avec l'un des parents, une autorisation de l'autre parent à fournir, sauf dans le cas d'une garde totale à prouver. • Si un mineur compte voyager seul (sans aucun des parents), un consentement écrit et détaillé ainsi qu'une prise en charge de ses parents. • Une copie de la CNI ou du Passeport des deux parents. • Un acte de naissance du mineur / Livret de famille. N.B : Si le mineur voyage avec l'un des parents, son conjoint (l'autre parent) doit absolument joindre tous les documents qui lui sont relatif. Pour les mineurs qui sont adoptés, une autorisation de voyage émanant du Tribunal est requise.
	Preuve de subsistance/ressources financiers : Copie certifiée de la preuve de moyens financiers suffisants pendant le séjour envisagé, relevés bancaires de 3 mois indiquant la preuve de 500 DKK par jour si le séjour est dans un hôtel ou de 350 DKK si le séjour est en auberge ou similaire Il convient de préciser que tous les demandeurs doivent prouver leur propre moyen financier et cela malgré l'éventuelle prise en charge complète de l'hôte ou du partenaire du voyage. Veuillez visiter: https://www.nyidanmark.dk/en-GB/You-want-to-apply/Short-stay-visa/Private-visits-and-tourist-visits- • Pour les salariés/fonctionnaires : Une attestation de travail (traduite en anglais) de l'employeur signée, tamponnée, datée et mentionnant : l'adresse, le numéro de téléphone et le fax de l'employeur, le nom et la fonction dans l'entreprise employeuse du contresignataire, le poste de l'intéressé, le salaire ainsi que l'ancienneté et une autorisation de conge/ autorisation de quitter le territoire • Attestation de CNSS pour les salariés • Pour les retraités : Pension de retraite ou tout autre ressource financière • Pour les adultes sans-emplois : Si marié : Attestation de travail et de salaire du conjoint + Certificat de mariage légalisé. Si célibataire/ divorce/ veuve/ veuf/ : toute autre ressource financière régulière • Au cas où le demandeur exerce une activité commerciale : Registre de commerce, relevés bancaires, reçus des impôts, etc. à fournir • Si Etudiant : Une attestation de scolarité, l'identifiant de l'école, lettre d'admission ainsi que le niveau académique



Le document marqué ci-dessus est manquant

Le Consulat vous demande de bien vouloir lui remettre le document manquant dans un délai de 5 jours à compter d'aujourd'hui. Au-delà de ce délai, le Consulat traitera votre demande selon les informations qui lui ont été fournies.

Vous pouvez remettre le document manquant en personne à VFS. Veuillez indiquer votre nom complet ainsi que votre numéro de passeport.

Dans le cas où vous voulez envoyer le document par e-mail: DXBGKLISA@um.dk ce dernier sera envoyé d'une manière cryptée.

Le Consulat se réserve le droit de demander des informations ou des documents supplémentaires et si nécessaire, interviewer le demandeur.

Cordialement,
Le Consulat General Royal du Danemark à Dubai, Section Visa.

Je comprends que je dois soumettre les documents manquants mentionnés ci-dessus à VFS dans un délai de 5 jours à partir de la date d'aujourd'hui. La date de signature ci-dessous est le premier jour de ce délai.

Signature du demandeur

Passeport No.

Date